COUR D'APPEL D'ORLÉANS Tribunal judiciaire d'Orléans

Président : T

Audience du février 2025 - 09:00 Chambre Correctionnelle Heure de fin: 13H25

Ministère publ Greffier : PEI

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. JGT	DECISION DU TRIBUNAL
1 24318000147				MINUTE 400/06/05
RENVOI Renvoi : 06/12/2024 Motif : en delibèrè	LIBRE	Prévenu : Ayant pour avocat : Maître JOSSEAUME Rêmy (Barreau : Paris)	c	MINUTE 192/S6/25 ACTION PUBLIQUE: Déclare recevable l'exception de nullité Déclare nuls les résultats du prélèvement sanguin et toutes les analyses subséquentes. RELAXE des faits de récidives de conduite d'un VTM sous l'emprise d'un état alcoolique
2				